



Association Méditerranéenne de Secourisme

SIRET : 75401475100012

NDA : 93 06 07870 06

FNMNS

N° : W062006226

D-06-02

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de MNS (CAEP MNS)

Prérequis :	Etre titulaire du MNS, BEESAN ou BPJEPSAAN. Etre titulaire du Pse1 à jour de sa formation continue.
Objectifs :	Le certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur, atteste que les personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître nageur sauveteur, continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.
Aptitude :	le candidat pourra mettre en place la totalité des compétences acquises, et remises à jour, dans un but d'applicabilité d'une conduite à tenir de sauveteur aquatique et de maître nageur sauveteur
Compétences :	Maitriser l'évolution de l'environnement professionnel du MNS Maitriser les procédures de secours du MNS. Maitriser l'environnement professionnel d'un MNS et ses évolutions Maitriser les procédures de secours qu'un MNS est amené à devoir mettre en œuvre
Durée :	21 H
Délai d'accès :	Notre planning de formation permet un accès à cette dernière suivant le nombre de place disponible. Les formations sont en ligne chaque semestre.
Tarifs :	De 200 euros à 315 euros lors d'une prise en charge (15€/heure)
Méthodes mobilisées :	Exposés participatifs, questionnement, Approche par compétences... conformes à l'arrêté ministériel de Octobre 2015
Modalités d'évaluation :	Évaluation certificative par épreuves pratiques. Conformes à l'arrêté ministériel du 23 Octobre 2015. Certificat valide 5 ans
Accessibilité :	La technicité et l'évaluation de des gestes de secours ne permettent pas l'accès à cette formation pour les publics en situation de handicap.



Association Méditerranéenne de Secourisme

SIRET : 75401475100012

NDA : 93 06 07870 06

N° : W062006226

D-06-02

FNMNS

Programme (21h)

Jour 1 7h	ACCEUIL ET FORMATION ADMINISTRATIVES (30mn) DISPOSITIF DE SURVEILLANCE (1h45mn) COMPORTEMENT EN CAS D'ACCIDENT (1h15mn) CADRE REGLEMENTAIRE D'EXERCICE (3h30mn)
Jour 2 7h	STRATEGIE POUR LA SECURITE ET COMPORTEMENTS A RISQUE (3h) PREMIERS SECOURS ET SECOURS EN MILIEU AQUATIQUE (4h)
Jour 3 7h	PREMIERS SECOURS ET SECOURS EN MILIEU AQUATIQUE, SUITE (2h) TECHNIQUES SPECIFIQUES ET EVOLUTION DE LA PROFESSION (1h30mn) EVALUATION (3h) FIN DE FORMATION (30mn)